

## **Saint André Allas**

### **Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 4 mars 2021 à 18h30**

**Présents :** Patrick Salinié, Mylène Galmot, Carine Audit , Solange Lamothe, Régine Brusquand, Céline Duval, Muriel Manet, Jean - Pierre Gauthier. Dominique Thibart. Philippe Depoix, Didier Vergnoux , Jean-Jacques Albié, Jean Luc Roulland , Jean Michel Delpech

**Excusés :** Patricia Vinette procuration à Muriel Manet

**Secrétaire de séance :** Céline Duval

**Le conseil est assisté de :** Cécile Tasset

#### **1) Cabinet Kinésithérapeute**

Au regard des travaux nécessaires pour l'assainissement du futur cabinet de kinésithérapie, il y a lieu de vendre 650 m<sup>2</sup> de la parcelle B657 au lieu des 500 m<sup>2</sup> initiaux et ce au prix de 4€ le mètre, comme initialement prévu.

#### **2) Numérotation voirie**

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale.

De même, il convient pour faciliter le repérage, l'accès des services publics, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses et procéder à leur numérotation.

Ainsi, il est décidé de la suppression de deux numéros initialement affectés à la route du Bugue.

En outre, trois nouvelles dénominations apparaissent avec leurs numéros d'affectation, en l'occurrence :

- Impasse du Pech de La Boyne (impasse privée desservant trois maisons).
- Route du Pech Moulinier (route du lotissement).
- Chemin du Fournil (le long de la boulangerie cette route desservira le cabinet de kinésithérapie).

#### **3) Motion La Poste**

Le Conseil Municipal se déclare solidaire d'une motion pour la garantie du maintien des activités des bureaux de Poste, actuellement implantés sur le territoire de la Dordogne, de mettre en place un moratoire sur toute évolution ou modification des bureaux de poste et adresse en ce sens la dite motion à La Direction Régionale de la Poste.

#### **4) Modification de prix d'un terrain**

Compte tenu de la surface importante du lot N° 13 du lotissement du « Pech Moulinier », il est décidé d'une baisse de 1 € au M<sup>2</sup>.

#### **5) Adhésion médecine préventive :**

La commune est adhérente à la convention du service de la médecine préventive du centre Départemental de La Dordogne. Cette adhésion est renouvelée pour un an.

## **5) Délégation de signature**

La vente des lots du lotissement du « Pech Moulinier » se concrétisant, il convient de désigner un Adjoint en cas d'empêchement du Maire pour représenter la commune en qualité de « vendeur » lors des préventes et ventes auprès du cabinet notarial.

Jean Pierre Gauthier, 1<sup>er</sup> adjoint est désigné pour cette mission.

## **6) Débat d'orientation budgétaire (DOB)**

La prochaine séance du conseil municipal sera pour une grande part consacré au budget principal et aux budgets annexes 2021. En amont, lors de la séance de ce jour l'ensemble des orientations poste par poste est débattue et amendée si besoin.

Lors de l'élaboration du budget 2021 sera notamment abordée la dotation pour le budget participatif, et ce en veillant aux équilibres budgétaires.

## **7) Divers**

Au regard du contexte sanitaire, la salle intergénérationnelle est actuellement fermée au public. Cette fermeture momentanée a permis d'une part d'effectuer des travaux de rénovation et d'autre part d'effectuer un contrôle de fonctionnement du chauffage par géothermie.

Cette intervention de réfection se déroulera sur une période d'un mois. Elle sera réalisée par une entreprise spécialisée.